



Re-tissons le territoire

« Visions communes »

► Présentation

En 2017 l'association Blick Photographie, en partenariat avec la Communauté d'agglomération de l'ouest rhodanien (COR), a initié un projet photographique participatif intitulé « Visions communes ». Dans ce cadre, un panel d'habitants répartis sur tout le territoire de la COR a été sélectionné afin de participer activement au projet. L'idée directrice consiste à réaliser un « portrait » du paysage de la COR et des gens qui y vivent grâce à des images réalisées par les habitants eux-mêmes.

C'est à ce titre qu'il vient de vous être remis un appareil jetable de 27 poses. Vous avez environ **un mois** pour réaliser vos images. Ensuite les artistes de Blick prendront contact avec vous pour récupérer l'appareil et développer les photos que vous avez prises.

Après avoir récupéré l'ensemble des appareils et effectué un travail de sélection, les artistes choisiront un certain nombre d'images qui seront présentées lors d'une exposition itinérante circulant sur différentes communes du territoire. Les images figureront également dans un livret photographique édité par les soins de l'association.

Les images réalisées ne seront ni nominatives ni légendées, de sorte que leur auteur restera anonyme, bien que les participants au projet soient crédités en tant que participant à une œuvre collective. Il sera remis à chacun un exemplaire du livret photographique au terme du projet.

Nota bene : Les organisateurs du projet ne sont pas tenus à la publication ni à l'exposition de toutes les images réalisées par les participants. En prenant part au projet, chaque participant accepte de céder aux organisateurs les droits des images réalisées, afin de pouvoir procéder à leur exposition et à l'édition du livret. L'association s'engage à ne faire aucun usage commercial des images réalisées. Les participants doivent s'assurer d'avoir l'accord des personnes photographiées.

► Guide du photographe

Comment prendre une photographie ?

- 1 / Faites tourner la molette qui se trouve à l'arrière de l'appareil, en haut à droite, jusqu'à ce qu'elle se bloque.
- 2 / Cadrez votre image en regardant dans le viseur en haut à gauche de l'appareil. **Attention** : ne mettez pas votre doigt devant l'objectif !
- 3 / Appuyez sur le déclencheur situé sur le dessus à droite de l'appareil.
- 4 / Avant de nous rendre l'appareil, assurez-vous d'avoir bien réalisé les 27 prises de vue.

Attention : si la photo est prise à l'intérieur, de nuit ou par temps très couvert, n'oubliez pas d'activer le flash avant de prendre votre photo (la portée du flash n'est que de 3 mètres maximum, tout sujet qui se trouverait au-delà risque de ne pas être visible sur la photographie).

Que puis-je photographier ?

Nous vous proposons ici une liste non-exhaustive et indicative de sujets à photographier, sur laquelle vous pouvez vous appuyer pour prendre vos prises de vue (libre à vous de ne pas en réaliser certaines et de trouver d'autres sujets qui vous inspirent) :

<ul style="list-style-type: none">• un portrait de vous ou un selfie• si c'est une autre personne que vous qui a réalisé la première photo, prenez maintenant une photo de cette personne• votre logement• votre moyen de locomotion• votre trajet pour vous rendre au travail• votre lieu de travail• un ou des collègues de travail• votre poste de travail• un endroit que vous trouvez beau	<ul style="list-style-type: none">• un endroit que vous trouvez laid• votre ville / village• votre famille ou un membre de votre famille• des amis ou un / une ami(e)• un moment de détente• un espace naturel / élément de la nature• un animal• un objet auquel vous tenez• une photo prise par surprise• ...
---	--

Il vous reste encore 10 images à prendre selon vos envies, des images qui parlent de vous, des habitants du coin, et du monde qui vous entoure... Laissez libre cours à votre créativité !